



# SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et Professeurs des Ecoles -Force Ouvrière**  
Maison des syndicats – 1 rue Sédillot – 67 000 STRASBOURG  
03-88-35-24-22 [snudi.fo67@orange.fr](mailto:snudi.fo67@orange.fr)

<https://snudifo67.fr>

## CTSD du 9 février 2021

Monsieur le Directeur académique  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD 67,

La **FNEC FP-FO 67** formule de nouveau sa demande à l'occasion de ce 1<sup>er</sup> CTSD pour la préparation de la prochaine scolaire : que toutes les instances dans notre département retrouvent une forme présenteielle !

Nous vous rappelons que les enseignants sont en classe, avec souvent plus de 30 élèves, (soit plus que nous réunis ici lors de ce CTSD), et que leurs représentants n'ont pas vocation à rester confinés ou cachés derrière leurs ordinateurs.

Avant toute chose, notre organisation tient à saluer la qualité des documents produits par les services ainsi que la disponibilité des personnes pour aider à leur lecture. Consigner l'ensemble des informations des écoles de notre département est un travail minutieux d'une rigueur extrême pour permettre à nos organisations de faire le travail pour lequel elles ont été élues.

Ce CTSD porte à son ordre du jour la question de la rentrée scolaire. Cependant, il nous apparaît indispensable de faire un point sur la situation actuelle. Le 10 novembre et le 26 janvier, les personnels de l'Education Nationale étaient dans la rue, rassemblés, pour exiger le recrutement immédiat des candidats sur la liste complémentaire. Le Ministre a répondu en autorisant le recrutement de personnels contractuels sur la base de contrat de 3 mois.

Dans le Bas-Rhin, vous rencontrez de nombreuses difficultés pour ce recrutement de « saisonniers ». Sur les 100 prévus, 40 contractuels ont pu être recrutés. Hier et encore aujourd'hui, les personnels... ne sont pas remplacés. Hier et encore aujourd'hui, ce sont, dans le Bas-Rhin, des élèves qui perdent des heures d'enseignement à cause de la problématique du non remplacement sciemment entretenu par notre Ministère qui tient le cordon des bourses académiques ...

Quel dispositif, Monsieur le Directeur Académique, est en cours pour que les élèves du département puissent apprendre dans leur classe avec un enseignant ? Pour la **FNEC FP-FO**, l'exigence du remplacement systématique portée depuis des années et relayée désormais par les représentants de parents d'élèves doit se concrétiser immédiatement !

Votre projet de recréer 20 postes de titulaires remplaçants à la prochaine rentrée ne réglera rien car cette année scolaire a été marquée par la suppression de 30 moyens !

De plus, nous réaffirmons la demande de stagiarisation des personnels contractuels recrutés pour quelques mois.

Et que dire de votre projet en général, qui va à l'encontre des dires ministériels. Notre organisation vous a demandé vendredi dernier de rendre la carte scolaire bas-rhinoise conforme avec la communication ministérielle : nous n'avons, une fois de plus, pas obtenu de réponse de votre part. La secrétaire d'Etat Mme Elimas (par ailleurs en visite dans le 67 vendredi, le même jour) l'a confirmé aux Sénateurs mercredi 3 février : « *Nous ne fermons pas de classes ni d'écoles depuis l'année dernière sans l'accord du Maire dans les communes de moins de 5 000 habitants* ».

Ce n'est pas ce que nous lisons dans vos propositions de mesures en milieu rural ! Notre organisation a contacté l'ensemble des municipalités concernées et le moins que l'on puisse dire, c'est que tout le monde attend de la cohérence : des propos ministériels jusqu'aux actes concrets dans les instances départementales et académiques pour la préparation de la prochaine rentrée scolaire. A ce stade, c'est la cacophonie des moyens !

Alors qu'en théorie, tout le monde s'accorde à dire que l'École est une priorité, le ministre fait faire des économies au gouvernement sur le dos de l'Éducation Nationale : ainsi, 212 millions non utilisés ont été rendus à l'Etat !

C'est la deuxième fois puisqu'en 2018, déjà, notre Ministre avait rendu aussi près de 200 millions ! Comment peut-on être si prompt à économiser quelques millions sur le dos de l'école alors que les besoins sont immenses ?

Ce Ministre a réussi l'exploit de dépenser moins que ce qu'il lui avait été alloué pour l'année 2020 marquée par une crise sanitaire sans précédent !

Pour la **FNEC FP FO**, rien ne peut donc aujourd'hui justifier les fermetures de postes. L'Éducation Nationale avait pourtant le budget pour maintenir les classes ouvertes dans le Bas-Rhin. L'Éducation Nationale avait le budget pour ouvrir les classes nécessaires sans devoir fermer ailleurs. L'Éducation Nationale avait le budget pour améliorer les décharges des directeurs. L'Éducation Nationale avait le budget pour ouvrir des postes de RASED. L'Éducation Nationale avait le budget pour créer des postes de remplaçants. Ce qui se passe depuis de nombreuses années est inacceptable !

Les personnels dévoués à leur mission ont bien reçu les remerciements du Ministre, de Madame la Rectrice, de Vous Monsieur l'Inspecteur d'académie mais nos collègues attendent des actes concrets : aucune fermeture, les postes et classes nécessaires, et les augmentations de salaires dues en point d'indice à l'instar des augmentations reçues par certains hauts fonctionnaires du ministère fin juillet 2020.

Sur la question concrète des postes, une dotation de 58 postes, prise sur les moyens des collèges et lycées, n'a pas de quoi répondre à la revendication unanime des personnels portée lors de la grève du 26/01 : à savoir la diminution du nombre d'élèves dans toutes les classes.

Sur ces 58 postes, vous annoncez 5 postes pour permettre les décharges de 1 à 3 classes de quelques directeurs du département mais combien d'ETP les mesures ministérielles d'amélioration de ces décharges cela représente-t-il dans le Bas-Rhin ? Nous en décomptons 4,5.

Concernant les mesures imposées par le Ministre sur les dédoublements et le plafonnement des GS CP CE1 à 24, nous relevons que les ETP nécessaires s'élèvent à 47.5 postes !

Ainsi, en mettant bout à bout les moyens nécessaires pour présenter votre projet, nous arrivons à 82 ETP alors que le département a obtenu une dotation de 58 postes !

Nous comprenons mieux pourquoi vous êtes à la recherche de supports que vous pensiez fermer notamment en zone rurale. Oui mais voilà, Mme Elimas est passée par là et a rappelé la volonté ministérielle de ne pas fermer de classes dans les communes de moins de 5 000 habitants.

De notre point de vue, Monsieur le Directeur académique, votre projet n'est pas réalisable en l'état : vous n'avez pas les postes nécessaires ! Comment comptez-vous rectifier ce projet initial en répondant aux promesses ministérielles ?

La **FNEC FP-FO** votera contre les propositions de cette carte scolaire, incohérente avec les annonces ministérielles et les besoins légitimes du terrain !

De plus, alors que la crise dite « sanitaire » et la mise en pause de notre pays, polarisent toutes les attentions, et mettent en exergue l'incurie de ce Gouvernement, aujourd'hui le ministère de l'Éducation nationale compte profiter à fond du contexte.

En effet, le Ministre poursuit en imposant, notamment, le démantèlement des droits et des garanties statutaires via « le Grenelle » de l'Éducation. La **FNEC FP-FO** qui n'a jamais mis les pieds dans ces ateliers, mais qui a porté les revendications des personnels dans les réunions et groupes de travail, constate que dans la synthèse de ces ateliers, toutes les mesures qui sont évoquées (télétravail déréglé, accompagnement PPCR, formation continue en « constellations », RH de proximité, loi Rilhac, fusion des corps d'inspection, réforme des concours, ...) s'articulent et avancent vers un objectif commun de remise en cause de nos statuts et du fonctionnement même de l'École publique républicaine.

Les maîtres mots sont territorialisation, autonomie, déréglé, RH de proximité. Les autres réformes mises en place par le ministre obéissent elles aussi à cette même logique :

- ▶ qui substitue un bac local en contrôle continu au bac national avec examen terminal, ponctuel et anonyme qui garantit la valeur nationale de ce premier grade universitaire ;
- ▶ Réforme des concours enseignants qui introduit massivement une contractualisation imposée de fait aux candidats ;
- ▶ Loi 4D de transfert de la santé scolaire aux collectivités territoriales en pleine crise sanitaire ;
- ▶ Réforme de l'Éducation prioritaire qui vise à substituer des contrats locaux d'accompagnement à une labellisation créant des droits nationaux (indemnités, effectifs...)

**Tous ces dispositifs s'articulent dans un seul but : atomiser le statut national et avancer de manière décisive vers un management local de type privé... pour faire toujours plus d'économies !**

Mais la colère gronde. En témoignent l'appel national à la grève du 26 janvier dernier et la mobilisation dans le Bas-Rhin : pour les postes, pour les salaires, les conditions de travail et contre le Grenelle !

Cette année, encore plus que les autres années, il faut recruter massivement ! L'École a besoin de moyens supplémentaire pour fonctionner !

Le ministre doit cesser sa politique destructrice et écouter les revendications des personnels !

La **FNEC FP-FO** qui a déposé un préavis de grève sur toute la période qui vient, va donc continuer à organiser les personnels pour poursuivre les mobilisations, pour faire valoir les revendications :

- ▶ Aucune fermeture ;
- ▶ L'ouverture de tous les postes nécessaires, tant en milieu ordinaire que dans l'enseignement spécialisé ;
- ▶ Le recrutement immédiat des personnels nécessaires, notamment par le biais de la liste complémentaire du CRPE 2020 et son réabondement, partout ! La stagiairisation des contractuels ! L'intégration de titulaires du 1er degré par inéat ;
- ▶ Un vrai statut, un vrai salaire, une vraie formation pour les AESH ainsi qu'un recrutement massif pour couvrir tous les besoins notifiés par les MDPH ;
- ▶ L'abandon des PIAL ;
- ▶ Le maintien du calendrier des vacances scolaires ;
- ▶ Le respect des obligations de l'employeur en matière de protection des personnels ;

- ▶ Le respect de la laïcité définie par la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État ;
- ▶ L'abandon des formations en « constellations » et retour à des formations librement choisies par les enseignants sur temps de classe ;
- ▶ L'augmentation des salaires : ouverture de négociations pour l'augmentation de 20 % de la valeur du point d'indice ; 183 € net mensuel d'augmentation indiciaire pour tous immédiatement comme les personnels hospitaliers et sans contrepartie !
- ▶ L'abandon de la réforme de préprofessionnalisation du concours ; abandon de l'oral professionnel ;
- ▶ Le maintien intégral de nos statuts ; abandon des contre-réformes ministérielles ; abrogation du décret PPCR, de la loi Blanquer, de la loi de transformation de la fonction publique, abandon de la réforme des retraites ;
- ▶ L'abandon de la Loi de Programmation de la Recherche à l'université.
- ▶ L'abandon du projet de loi Rilhac ! Satisfaction des revendications sur la direction d'école ;
- ▶ Enfin, les tâches administratives des directeurs doivent être enfin réellement diminuées.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous attendons des réponses à toutes ces questions et des engagements forts de votre part.

Pour la **FNEC-FP-FO**,  
Audrey LAGES et Yannick LEFEBURE